



1^{er} Édition

TROPHÉES
CENTRE-VAL DE LOIRE
DES ENTREPRISES
POSITIVES

JEUDI 30 JUIN 2022

www.trophees-cpme cvl.fr

Devenez le prochain lauréat

DES « TROPHÉES DES ENTREPRISES POSITIVES » DE LA CPME CENTRE-VAL DE LOIRE !

Cette 1^{ère} édition des « Trophées des Entreprises Positives » +++ en Centre-Val de Loire ambitionne de mettre en lumière les TPE-PME qui, avec talent, placent décidément les valeurs « humaines », « environnementales », & « sociétales » au coeur de leur projet d'entreprise.

Dynamiques, responsables et créatives, les TPE-PME sont des acteurs économiques et sociaux incontournables aux valeurs fortes et inspirées : « Résilience », « Innovation », « Solidarité », « Inclusion », « Biodiversité » & « Eco-responsabilité ».

Par cette initiative, ce sont ces valeurs que la CPME Centre-Val de Loire entend mettre à l'honneur en prenant à témoin, son réseau et ses partenaires, pleinement parties prenantes à ce concours régional.

A l'ère des nombreuses transitions auxquelles les hommes et les femmes entrepreneurs du territoire sont confrontés, la CPME Centre-Val de Loire sait

pouvoir compter sur leur imagination à se renouveler durablement.

Ce sont autant d'initiatives ou de démarches positives & pérennes qui seront ainsi mises en lumière et récompensées par la CPME Centre-Val de Loire avec ses partenaires au moyen privilégié de ce concours.

Les candidatures seront ouvertes à toutes les entreprises régionales à compter du 15 avril 2022.

Les artisans, commerçants, chefs d'entreprise ou dirigeants de PME mènent souvent des actions vertueuses résultant d'interactions constantes avec un environnement spécifique. Elles sont donc porteuses de sens : en cela, elles méritent d'être connues, valorisées et promues.

« Dans le contexte inédit de crises successives qui nous impactent, la CPME Centre-Val de Loire souhaite opportunément soutenir les efforts d'adaptation,



de créativité mais aussi de courage dont font preuve les entrepreneurs locaux afin de poursuivre leur activité et participer à une dynamique économique régionale responsable pour faire des entreprises d'aujourd'hui durablement celles de demain », précise Laurent KOPP, Vice-Président de la CPME Centre-Val De Loire.

Aussi, toutes les TPE-PME régionales sont-elles invitées à participer positivement à cette 1^{ère} édition et, ce, en s'inscrivant dès à présent au concours des « Trophées des Entreprises Positives » proposé par la CPME Centre-Val De Loire.

Bon concours à toutes et à tous !

Laurent KOPP,
Vice-Président de la CPME
Centre-Val de Loire



6 trophées

POUR RÉCOMPENSER DES VALEURS POSITIVES INSPIRÉES DES PRATIQUES VERTUEUSES DU TERRAIN...



Le Trophée « RÉSILIENCE »

récompense l'entreprise qui malgré les difficultés et incertitudes du moment se dépasse et tient le cap - en prenant si nécessaire des risques supplémentaires sortant plus encore de sa zone de confort - pour mieux rebondir et se renouveler durablement avec succès.

Le Trophée « INNOVATION »

récompense l'entreprise qui est capable de répondre de façon créative & novatrice à un besoin identifié et un environnement spécifique particulièrement dans la période de crise que nous avons connue mais pas seulement.

Le Trophée « SOLIDARITÉ »

récompense l'entreprise qui fait preuve d'altruisme et d'humanisme à l'égard de ses salariés et de ses autres parties prenantes ; celle-ci s'ouvre bien volontiers vers l'extérieur et participe en particulier à des actions solidaires.

Le Trophée « INCLUSION »

récompense l'entreprise qui veille particulièrement à ce que chacun puisse trouver sa place en son sein. Cette dernière y favorise ainsi la reconnaissance, stimule l'envie de travailler ensemble dans la complémentarité, quelles que soient les différences, en intégrant la notion de bien commun.

Le Trophée « BIODIVERSITÉ »

récompense l'entreprise qui déploie des actions en faveur de la préservation du vivant en prenant notamment en compte son environnement local et, ce, dans ses activités, son organisation ou la gestion de ses sites et espaces fonciers.

Le Trophée « ECO-RESPONSABILITÉ »

récompense l'entreprise qui compose le mieux ou le plus habilement, dans son activité et/ou son organisation, avec les enjeux environnementaux, sociaux, sociétaux et éthiques en contribuant au développement durable.



Comment candidater ?

1

Compléter la fiche d'identité de votre entreprise, le dossier de candidature en fichier « PDF » ou format « Vidéo » ou, à défaut et par exception, en version « papier. Attention : tout dossier de candidature incomplet ne pourra être pris en compte



2

Partagez-nous les coulisses de votre entreprise dans une courte vidéo d'une minute à deux minutes.



3

N'oubliez pas de joindre des annexes afin d'illustrer vos démarches et actions notamment à travers des articles de presse, dossier de présentation etc.



4

Adressez le tout avant le 15 juin 2022 à la CPME de votre département

CPME18

Hôtel Consulaire Avenue d'Issoudun CS 70237
18022 Bourges cedex
cpmeducher@gmail.com

CPME28

2, allée des Atlantes Résidence Les Propylées
28000 Chartres
cpme28@orange.fr

CPME36

5 rue Albert 1^{er}
36000 Châteauroux
contact@cpme36.fr

CPME37

12 rue du Pont de l'Arche
37550 Saint-Avertin
info@cpme37.fr

CPME41

16 rue de la Vallée Maillard
Maison des entreprises
41000 Blois
contact@cpme41.fr

CPME45

23 avenue des Droits de l'Homme
45000 Orléans
contact@cpmeloiret.fr



Pour tout renseignement relatif à votre candidature positive, vous pouvez utilement contacter :

Anthony POIRIER

Conseiller en Développement Durable & RSE
a.poirier@cpmecentrevaldeloire.fr
06 18 65 41 72



1^{re} Édition

TROPHÉES
CENTRE-VAL DE LOIRE
DES ENTREPRISES
POSITIVES

JEUDI 30 JUIN 2022

www.trophees-cpmecvl.fr

La Dynamique Responsable des PME

